



[30h] 4 crédits

**Enseignant(s):** Bernard Fusulier, Georges Liénard, Jean Nizet  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** cours de 2ème cycle

**Objectifs (en terme de compétences)**

Rendre les étudiants capables d'analyser des situations organisationnelles en étant sensibles à leur complexité et à leur diversité.

Développer en particulier la capacité d'analyse des conditions et des processus de changement.

Permettre aux étudiants de tirer parti de ces analyses pour élaborer des projets d'action réalistes et efficaces.

**Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)**

Théories de la structure : standardisation, division du travail, modes de regroupement des unités, coordination entre les unités, degré de centralisation de la structure...

Théories du pouvoir : acteurs, objectifs, stratégies, processus de décision, ...

Théories de l'environnement organisationnel : ses caractéristiques, son influence sur la structure et le fonctionnement de l'organisation, ...

**Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)**

La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériel pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées.